

1 - Objectif

L'objectif du concours est de reconstruire le site web national des iut informatique, pour en faire un site vitrine. Le site actuel est visible à l'adresse : <http://www.iut-informatique.fr/>

2 - Charte graphique

L'identité graphique actuelle (logo) doit être conservée, avec les couleurs bleu et vert de PRODIF, mais la structuration des éléments, le dynamisme des pages doit être changé pour un aspect "moderne" plutôt "responsive design" pour être lisible sur téléphone/tablette.

3 - Contenu et structure

Le contenu final du site et sa structure sont laissés à la libre appréciation des participants, mais il devra contenir au moins les sections ci-dessous :

- des témoignages d'anciens étudiants, aussi bien sur la formation que sur leur métier actuel et des revues de presse
- des informations sur les débouchés, salaires, poursuites d'études, ...
- des statistiques tirées de BIME/APB/...
- la description de la formation et un accès au PPN
- la liste des compétences acquises dans la formation
- une carte interactive avec un lien sur chaque département informatique

De plus, le site doit permettre la dépose d'offres de stages et d'apprentissage.

4 - Accessibilité aux données

Toutes les informations doivent pouvoir être mises à jour dynamiquement.

5 - Complément d'informations

Les images et/ou photos doivent être libres de droit.

Pour le site on peut envisager 2 types de solutions techniques :

- une base de CMS avec un template graphique facilement modifiable, et donc du contenu facile à gérer
- un site home-made, avec le contenu quasi statique.

Dans tous les cas les outils doivent être libres de droits et mis à la disposition de l'ACDI.

Sur les sites créés, il faut prévoir un minimum de sécurité pour éviter des problèmes de type : injection SQL, défiguration, phishing ou site relais.